



Animation des documents d'objectifs des « dunes girondines »

Bilan d'activité annuel : année N+1 (08/07/2021-07/07/2022)

Août 2022



Photo de la page de garde :
Mare du Porge
Site Natura 2000 Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret
L. Decrock-ONF-22/06/2021

FR7200697 – ZCS - Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin
FR7200703 – ZCS - Forêt de la Pointe de Grave
FR7200678 – ZCS – Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret

Table des matières

1. Préambule	3
2. Préparation à la mise en œuvre du DOCOB.....	4
3. Actions contractuelles	4
4. Actions non-contractuelles	13
5. Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial, articulation en lien avec Natura 2000	14
6. Assistance à application du régime d'évaluation des incidences	14
7. Synthèse, bilan, mise à jour du DOCOB	15
8. Mémoire des temps passés	16

1. Préambule

Ce rapport d'activité a été réalisé en août 2022, il vise à faire un bilan annuel de la période allant de juillet 2021 à juillet 2022 pour les sites « Dunes girondines ».

L'animation est assurée par Laura Decrock, avec un soutien technique de la part des techniciens de terrain ONF et le soutien administratif assuré par Yannick Buret, assistante administrative du service DLRN de l'ONF-LNA.

Pour rappel les trois sites concernés sont les suivant :

- FR7200697 – ZCS - Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin
- FR7200703 – ZCS - Forêt de la Pointe de Grave
- FR7200678 – ZCS – Dunes du littoral Girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret



2. Préparation à la mise en œuvre du DOCOB

Des actions ponctuelles ont été menées concernant l'appropriation et l'information autour du Docob :

- Dans le cadre de plan de gestion forestier, des aménageurs ont demandé des informations sur les sites Natura 2000 :
 - L'aménageur de la Forêt domaniale du Porge concernant le site des « dunes du littoral girondin de la pointe de grave au Cap Ferret ».
 - L'aménageur de la forêt de la pointe de grave concernant le site de la « Forêt de la Pointe de Grave et marais du Logit ».
- Participation à la formation sur SIN 2 organisée par la DREAL
- Des appuis réglementaires et d'informations diverses
- Actions communications détaillées globalement dans la rubrique ci-après.

3. Actions contractuelles

• La création de mares en forêt de Lège et Garonne

Un contrat de création de 3 mares en forêt de Lège et Garonne a été mené durant cette période d'animation.

Actuellement, les habitats humides sont peu représentés sur le site de Lège et sont même en régression sur le littoral Aquitain alors que certaines parcelles sont inondées en hiver. Le potentiel de restauration des habitats humides est très présent.

La création ou la réhabilitation de mares permet de reconstituer des milieux d'un grand intérêt écologique. En effet, ces travaux permettent de redynamiser les fonctionnalités des systèmes humides dunaires ou d'arrière-dune. La création de mares doit être envisagée dans le cadre d'un contexte global, avec l'intention de mettre en place ou de réactiver un « corridor écologique ». Un objectif souhaité par les gestionnaires des sites Natura 2000 girondins et landais (cf. ci-dessous la poursuite de l'opération - appel à projet inventaire DREAL). Les caractéristiques techniques des mares ont été définies en fonction des informations bibliographiques existantes ainsi que les données terrains et géomatiques. Il a été nécessaire de veiller en particulier à la forme de la mare et des pentes ainsi qu'à l'évacuation des déblais et à la profondeur des mares.

Au regard du site Natura 2000 des Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret, des dépressions en eaux permanentes justifient l'intérêt de rechercher la création de mares qui pourraient conduire à l'apparition d'habitats naturels d'intérêt communautaire tels que les Bas-marais dunaires (2190-3) et le renforcement des dunes grises (2130-2).

L'attractivité des mares pour les espèces animales n'est plus à démontrer, qu'il s'agisse des batraciens (dont le possible Pélobate cultripède présent eu Porge) ou encore des odonates, des oiseaux, voire des Chiroptères et des Reptiles.

Le déroulement du projet est similaire au dernier contrat de création de mares proposés sur ce site Natura 2000. Les travaux ont pu être lancés en fin d'année 2021, année N+1 du contrat d'animation.

Date de début des travaux : L'entreprise Manthe a réalisé les travaux de création des trois mares entre le 24 novembre et le 30 novembre 2021.

Date d'achèvement des travaux : non déterminée.

A cette date la grande majorité des opérations prévues ont été réalisées. Les mares ont été creusées. Il reste néanmoins à réaliser la partie signalétique et sensibilisation à l'environnement.

Quelques photos des opérations réalisées :

Avant travaux



Pendant travaux
Débroussaillage – abattage :



Creusement selon piquetages préalables et consignes :



Après travaux



* Sur la dernière photo les déblais générés par le creusement des mares sont visibles.

Photos ©ONF, Pierre Dutaut, Laura Decrock, novembre-décembre 2021

- **Renseignement de l'outil SIN2, suivis SIG**

Après une formation proposée par la DREAL (15/11/2021), l'outil SIN2 a été mis-à-jour et complété pour les 3 sites Natura 2000 en animation.

Une mise à jour régulière des bases SIG est aussi proposée avec par exemple l'ajout des nouvelles mares au fur et à mesure de leur création.

- **Communication autour du contrat 2020 des mares et les sites natura 2000 des dunes girondines**

Tournage d'une vidéo

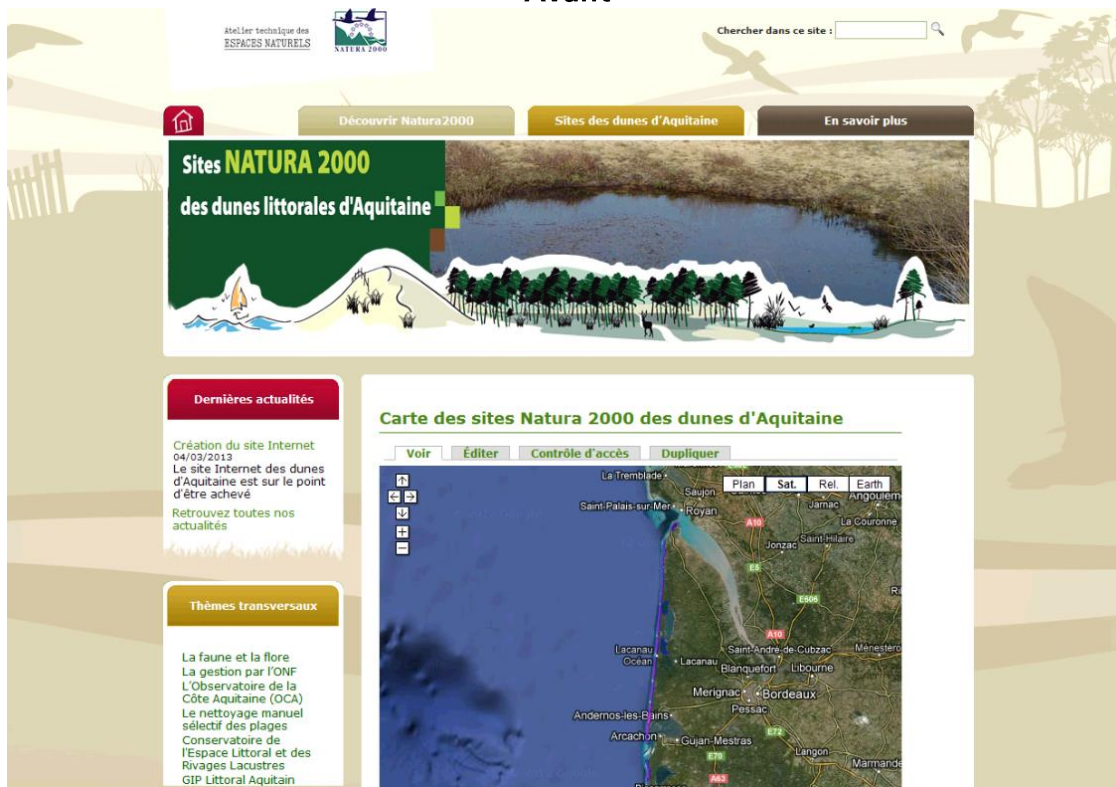
Suite à la réalisation du premier contrat de création de 3 mares à Lège-Cap-Ferret en 2020, il a été proposé de réaliser une vidéo de communication autour du projet. Le tournage était encadré par la chargée de communication de l'agence LNA-ONF, Hanane Perez-Abdaoui et a été réalisé en juillet 2021. Nous attendons aujourd'hui le résultat final, le montage de la vidéo étant en cours de réalisation par la direction générale de l'ONF.

Actualisation du site internet

Une actualisation du site internet (<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>) a été réalisé. Existant depuis une dizaine d'années, il était nécessaire de le moderniser d'un point de vue visuel (la forme) et technique (le fond). Ainsi, cet été un gros travail de modernisation graphique a été mis en œuvre dans la limite des possibilités techniques et des restrictions du modèle/template. Des visuels ont été créés et publiés. Le contenu sera mis à jour au fil de l'eau. Un aperçu des mises à jour visuelles est présenté ci-contre sous forme d'un avant/après.

Ce travail a été réalisé en collaboration avec l'animatrice des dunes landaises car le site internet est commun entre les deux animations et est en gestion ONF.

Avant



Après



Plaquette des sites girondins

Enfin, la plaquette existante de présentation des sites Natura 2000 a été actualisée. Ce travail a été réalisé par la graphiste Nathalie Lefeuvre.

Avant

Sites Natura 2000 des dunes littorales d'Aquitaine



Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

Natura 2000

Accueil, Dune grise, Forêt publique, Frange littorale, Lette humide, Dune blanche

Natura 2000 concilie préservation de la nature et préoccupations socio-économiques.

Vous aussi vous êtes acteur de ce site. Ayez la "NATUR Attitude".





Pélobate cultripède. Source: B. Devaux



Entomofaune des laisses de mer. Source: P. Tourneur

Natura 2000 Dunes Girondines



LE VERDON-SUR-MER
SOULAC-SUR-MER
GRAYAN-ET-L'HOPITAL
VENSAC
VENDAYS-MONTALIVET
NALLAC-SUR-MER
HOURTIN
CARGANS
LACANAU
LE FORGE
LEGE-CAP-FERRET





Les enjeux de biodiversité :

Plus de 200 espèces végétales, parmi lesquelles :

- 9 protégées au plan régional
- 5 protégées au plan national
- 1 protégée au plan européen

Ouïette des dunes

Ainsi que 16 espèces animales à fort enjeu patrimonial :

Lézard ocellé

Et 10 Habitats naturels d'intérêt européen :

Dune grise

Dune blanche

8 Contrats Natura 2000 achevés à ce jour :

- Restoration des mares
- Nettoyage des banquettes dunaires
- Lutte contre l'érosion éolienne
- Canalisation du public secteur du Verdon
- Canalisation du public secteur de Lège/Lacau
- Mise en place d'îlots de sénescence
- Restauration de Barins

De nouveaux projets en cours :

- Lutte contre les espèces invasives...
- Signature de Charte...

Evaluation des incidences :

L'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000.

Un exemple de manifestation sportive qui intègre Natura 2000 dans son projet :

http://www.lafouleedesbaines.com/lafouleedesbaines/foulee_baines_dunes.html

Plus d'infos ici : <http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/evaluation-des-incidences-r522.html>

Nous contacter

Office National des Forêts
9 Avenue Raymond Manaud
33524 BRUGES Cedex
0557816755
paul.tourneur@onf.fr
<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>

Office National des Forêts

Préfecture de la Gironde

l'Europe s'engage en Aquitaine



Après

Les projets réalisés grâce à Natura 2000 et les financements DDTM 33 et FEADER

- Création et restauration de mares
- Nettoyage des banquettes dunaires
- Opérations de canalisation du public
- Restauration de dune grise grâce à la limitation de la colonisation du pin maritime



<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr>



Lézard ocellé, espèce protégée à l'échelle nationale

Contact

L'Office National des Forêts anime les sites Natura 2000 des dunes girondines.

Pour toute question, n'hésitez pas à venir vers nous :



Office National des Forêts
9 Avenue Raymond Manaud
33524 BRUGES Cedex
laura.decrock@onf.fr



Ne pas jeter sur la voie publique

Natura 2000 DUNES GIRONDINES



Crédit photos ONF - Conception et réalisation ONF

Outils fondamentaux de la politique européenne de préservation de la biodiversité, les sites Natura 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Ces sites sont désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne.

La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la directive européenne «oiseaux» et à la directive européenne «habitats-faune-flore.»



3 Sites Natura 2000 sur les côtes girondines

Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret (environ 6 000 ha situés sur les communes de : Le Verdon-sur-Mer, Soulac-sur-Mer, Grays-et-l'Hôpital, Vensac, Vendays-Montalivet, Naujac-sur-Mer, Hourtin, Carcans, Lacanau, Le Porge et Lège-Cap-Ferret)

Boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin (environ 1 600 ha présents sur les communes de Carcans, Hourtin et Lacanau)

Forêt de la pointe de Grave (environ 160 ha sur la commune du Verdon-sur-Mer)



Les objectifs de l'animation Natura 2000



Sortie animateurs Natura 2000. Source : J. Fouert-Pouret

- Assurer la conservation des habitats et des espèces
- Maintenir des potentialités d'accueil du public en adéquation avec les exigences écologiques
- Conforter les connaissances, mettre en place les suivis, en associant au mieux les ressources locales
- Assurer l'animation du site et la communication, en coordination avec les politiques publiques
- Vérifier la compatibilité d'un projet ou d'une activité avec les enjeux de protection des sites Natura 2000

Les enjeux de biodiversité

Plus de 200 espèces végétales, parmi lesquelles 9 sont protégées au plan régional, 5 au plan national et 1 au plan européen



10 habitats naturels d'intérêt européen



4. Actions non-contractuelles

- Réponse à un appel à projet en lien avec Natura 2000

L'objectif principal du contrat natura 2000 détaillé précédemment est de créer une véritable trame bleue en tant que corridor écologique des mares dunaires.

Afin d'être le plus exhaustif possible et d'entrevoir les zones de vides, les espaces ne proposant aucune mare, a été entrepris, un **inventaire général des mares dunaires existantes** notamment sur les secteurs protégés comme Natura 2000 ou les réserves naturelles.

Les zones, sites et communes ne disposant pas de mares pourront ainsi être révélés afin d'entreprendre, peut-être, des futurs travaux de création de mares. **Ce projet est possible grâce à un appel à projet proposé par la DREAL « Etudes et suivis scientifiques ».**

Le travail d'inventaire est réalisé sur deux départements: celui des Landes et celui de la Gironde, c'est à dire de Tarnos au Sud au Verdon-sur-Mer au Nord. Il ne se limite pas aux seuls sites Natura 2000 littoraux. En effet bien que la frange littorale de Gironde soit quasiment entièrement classée en zone Natura 2000, celle des Landes est plus découpée avec de nombreuses forêts et dunes domaniales hors sites Natura 2000. Le travail d'inventaire sera également réalisé dans ces coupures, linéaire hors zones Natura 2000, afin de connaître la situation exacte et le potentiel de circulation des espèces sur ce corridor écologique rétro littoral.

Liste des sites Natura 2000 concernés :

- Forêt de la pointe de grave, code FR 7200703
- Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret, code FR7200678
- Dunes modernes du littoral Landais d'Arcachon à Mimizan-plage, code FR7200710
- Dunes modernes du littoral landais de Mimizan-plage au Vieux-Boucau, code FR7200711
- Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor, code FR7200712
- Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos, code FR7200713

Ci-dessous le calendrier prévisionnel de l'appel à projet :

Calendrier des principales actions	2022										2023			
	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.		Janvier	Février	Mars	Avril
Phase 1 : Etat des lieux														
Traitement SIG														
Recueil des données existantes														
Synthèse des données sur SIG														
Phase 2 : Construction et déploiement de la BDD														
Définition des indicateurs														
Mise en place du formulaire et test														
Phase 3 : Reconnaissance et saisies terrain														
Phase 4 : Capitalisation et mise en valeur														
Vérification et nettoyage des données														
Construction de l'atlas														

Pour information, seuls les jours pour la réponse à l'appel à projet ont été comptabilisés dans l'animation des sites des dunes girondines comme convenu dans la convention. Les jours passés pour l'inventaire font l'objet d'un marché à part avec la DREAL.

5. Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial, articulation en lien avec Natura 2000

Participation à diverses réunions avec les services de l'Etat :

- Dans le cadre du travail mené par la DREAL sur l'actualisation et l'harmonisation des barèmes des contrats Natura 2000, l'animatrice a participé à un groupe de travail le 22 juillet 2021 avec l'ensemble des structures animatrices. Un questionnaire avait été prérempli afin d'entamer la réflexion en amont de cette réunion.
- Réunion des animateurs Natura 2000 de la région Nouvelle Aquitaine, organisé le 20 janvier 2022.
- Réunion du 16 juin 2022 dans le cadre de la loi 3DS et du transfert des compétences Natura 2000 vers la région au 1^{er} janvier 2023

6. Assistance à application du régime d'évaluation des incidences

Les études d'incidence ou demande de renseignement pour des projets à proximité d'un site Natura 2000 :

- **Rechargement de plage à Soulac-Sur-Mer en juillet 2021** : en complément de l'avis de l'animatrice, un avis technique a été demandé au technicien forestier territorial de La Pointe de Grave, Vincent Raynaud, mais aussi aux experts littoraux et risques littoraux de l'agence LNA, David Rosebery et Francis Maugard. Le projet a été jugé favorable au bon développement des habitats dunaires.
- **Course du GURP TT en janvier 2022** : Le projet a été jugé impactant sur les habitats dunaires. Des préconisations ont été annoncées afin de limiter les dégradations.
- **Interconnexion électrique France- Espagne en janvier 2022** : la réponse a été portée par les animatrices des sites Natura 2000 des dunes landaises et des dunes girondines car le projet s'étend sur 3 sites : FR7200678 – « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » ; FR7200712 – « Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor » ; FR7200713 – « Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos ». Le dossier était complexe à étudier et a nécessité l'aide des unités territoriales concernées et une étude précise des zones de travaux. Une liste de préconisations a été proposées ainsi que les coordonnées des techniciens locaux afin d'entrevoir ces travaux en forêt domaniale.
- **Rechargement de plage à Vendays-Montalivet en mars 2022** : en complément de l'avis de l'animatrice, un avis technique a été demandé au TFT du secteur, David Robert, ainsi qu'à l'expert risques littoraux, David Rosebery. Le projet a été jugé favorable au bon développement des habitats dunaires.

Chaque demande de survol en drone ou d'information concernant un projet ou une étude d'incidence Natura 2000 nécessite un appui des techniciens forestier locaux. Ils sont mis au courant de chaque demande et interviennent s'ils jugent cela nécessaire.

7. Synthèse, bilan, mise à jour du DOCOB

À la suite de soucis d'organisation, aucun COPIL n'a été organisé cette année. Il serait intéressant d'en organiser un en 2022 ou 2023 afin de présenter l'ensemble des tâches réalisées dans le cadre de l'animation et la programmation future.

Afin de ne pas perdre de jours d'animation, sont comptabilisés à la place des jours prévus pour les COPIL :

- Des besoins en jours supplémentaires pour la **mise en œuvre du contrat mares** à Lège Cap Ferret, notamment pour la partie administrative
- Une **journée pour la rencontre des animateurs natura 2000** du département de la Gironde organisée par la DDTM 33, le 18 novembre 2021
- Des journées consacrées à deux partenariats naissants très intéressants pour les sites des dunes girondines notamment pour le site pour la Forêt de la Pointe de Grave (FR7200703 – ZCS):
 - Le premier avec Cistude Nature dans le cadre du **programme scientifique les sentinelles du climat sur l'étude des effets du changement climatique** sur la biodiversité en région Nouvelle-Aquitaine, pour échanger sur les pistes d'action possibles de conservation notamment de la dune grise.
Les échanges ont relevé l'importance de mettre en place des expérimentations scientifiques sur des sites pilotes pour la restauration de dune grise, parmi lequel la forêt de la Pointe de Grave.
 - Le second avec le PNR Médoc qui dispose d'un **programme LIFE sur les abeilles sauvages**. Différents sites ont été sélectionnés par l'OPIE et l'INRAE pour des programmes de restauration de l'habitat dune grise notamment sur le site de la Pointe de Grave au niveau du banc Saint Nicolas. Ces programmes font l'objet d'un financement à part et répondent aux objectifs suivants :
 - L'amélioration des connaissances à travers notamment la mise en place d'inventaires scientifiques d'abeilles sauvages sur des sites à hautes valeurs écologiques
 - La restauration d'habitats favorables aux abeilles sauvages sur certains de ces sites notamment
 - Le développement de matériel végétal d'origines locales
 - La valorisation des bonnes pratiques

Ces deux rencontres permettront dans les mois à venir d'accroître les connaissances sur le site de la Pointe de Grave.

8. Mémoire des temps passés

Phases	Tâches détaillées	Chargée de mission	TFT
I- Préparation à la mise en œuvre du DOCOB	1-Appropriation des DOCOB	0,75	
	2-Information et communication sur les mesures de gestion,	3,25	
	Sous total phase I :	4	0
	1 - Mise en œuvre des actions contractuelles		
	1-a Identification des propriétaires, exploitants et ayant-droit	0,5	
	1-b Prise de contact avec les propriétaires-réunions d'information et/ou entretiens personnalisés		
	1-c Support de communication	5,25	0,5
	1-d Diagnostic des parcelles pour déterminer les mesures du	4	
	1-e Proposition de contrat et aide au montage de dossiers		
	1-f Suivi de l'instruction des dossiers		
II- Mise en œuvre des mesures de gestion	1-g Aide à la mise œuvre technique des actions		4
	1-h Suivi technique, administratif et financier		
	1-i Renseigner les données liées à ce suivi dans l'outil SIN2,	0,5	
	2- Mesure non contractuelles : réponses à des appels à		
	2-a Ingénierie financière		
	2-b Elaboration des cahiers des charges		
	2-c Conduite d'opérations	1,5	
	3- Soutien à des programmes d'actions de développement durable et appui territorial, articulation avec d'autres		
	1 Mission sus-citée	2	
	4 Assistance à l'application du régime d'évaluation des		
III- Synthèse, bilan et mise à jour du DOCOB	1-Assurer l'information des porteurs de projets dans le cadre de la réalisation de l'étude d'incidence Natura 2000 de leur	2,75	0,5
	Sous total Phase II :	16,5	5
	1- Bilan et évaluation des mesures de gestion	3,5	
	2-Préparation et animation du comité de pilotage	3,5	
	3 - Coordination des avis techniques	2,5	
	4-Mise à jour du DOCOB		
	Sous total phase III:	9,5	0
	IV- Comptes-rendus		
	1-Rédaction et diffusion d'un compte rendu par comité de pi	1	
	Sous total phase III:	1	
Temps total (jours)		31	5
Coût journalier (€ HT)		685	486
Coût total des frais de personnel (€ HT/ an)		23665	
TVA (20%)		4733	
Coût total animation /an		28 398,00 €	

Informations diverses :

Accès site internet régional actuel :

<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/>

Les pages consacrées aux docobs, aux études, aux comptes rendus sont accessibles ici :

- Site des dunes du littoral girondin de la Pointe de grave au Cap Ferret : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/94>
- Site des boisements à chênes verts des dunes du littoral girondin : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/80>
- Site de la forêt de La Pointe de Grave et marais du Logit : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/81>

Annexes :

De: DECROCK Laura
Envoyé: mercredi 28 juillet 2021 17:03
À: ESPALIEU Delphine (Cheffe d'unité) - DDTM 33/SEN/Nature;
amandine.eynaud@ofb.gouv.fr
Cc: MEUNIER Camille (Responsable de la cellule Territoires et Biodiversité) - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité; LANDIER Pascal - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité; CATHALA Delphine (Chef de service) - DDTM 33/SML; DORÉ Alain (Chef de pôle) - DDTM 33/SML/Espace Maritime et Littoral/Pôle Domanialité et Travaux Maritimes; ROSEBERY David; DANTHEZ Sophie
Objet: RE: URGENT - Rechargement en sable 2023-2032 - Demande de contribution

Bonjour,

L'étude d'impact proposée par le bureau d'études Egis ne relève aucune incidence significative pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000 situés sur le projet ou à proximité : site des « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » (FR7200678) et le site de la « Forêt de la pointe de Grave et marais du Logit » (FR7200703) situé à proximité.

L'ambition du programme de rechargement 2023-2032 est de proposer une lutte douce contre l'érosion marine du littoral Sud de Soulac-sur-Mer. Il se décline comme suit :

- Le maintien des rechargements en sables (printemps + hiver) de la plage sud sur le périmètre et les volumes actuellement autorisés (camping « Les Sables d'Argent » au VVF). Ces opérations sont le socle des travaux de rechargements portés par la CDC MA depuis 2018
- Le rechargement massif expérimental de l'ensemble du littoral allant de l'Amélie au Signal à partir des sables dragués dans l'estuaire externe de la Gironde.

Nous émettons un avis favorable au programme de travaux de rechargement en sable comme nous l'avions fait précédemment lors de la demande d'avis pour travaux d'urgence en janvier 2021. La zone est située sur un secteur fortement soumis à une érosion chronique qui induit un amoindrissement voir une disparition de la dune présente. La récupération des sables piégés par les ouvrages situés plus au Nord (épi Barriquand) afin de recharger la zone déficitaire au Sud est primordiale pour préserver la plage Sud, d'autant plus qu'elle est soumise à des enjeux urbains et économiques. Du point de vue de la naturalité, la plage Sud ne dispose pas de dune embryonnaire (habitat Natura 2000 : *2110-1 Dunes mobiles embryonnaires atlantiques*). Ainsi, le développement d'une flore riche y est, pour le moment, impossible. De plus, aucun oiseau nicheur n'est dénombré.

L'impact de ces travaux sera positif sur le long terme puisqu'ils permettent une réduction de l'érosion marine qui entraîne la destruction des habitats dunaires situés à l'arrière des zones de rechargements prévus (dune boisées littorale, 2180-2 ; dune mobiles à *Ammophila arenaria* des côtes atlantiques, 2120-1 ; Dunes mobiles embryonnaires atlantiques, 2110-1 ; Dunes grises des côtes atlantiques, 2130-2).

Comme en janvier dernier nous souhaiterions transmettre quelques préconisations :

- Une attention particulière sera portée à la circulation des engins sur la plage et la dune. Elle doit être encadrée par un plan de circulation limitant au maximum les divagations dans le milieu dunaire. Pour ce faire, la définition de quelques cheminements sur chacun des sites en travaux est nécessaire, des accès sont existants et devront être utilisés afin de ne pas en créer de nouveaux.
- Aucune espèce de flore protégée n'est située dans l'emprise du projet au niveau du site Natura 2000 des dunes du littoral girondin. Toutefois, pour information, la saison printanière choisie pour les travaux de rechargement peut avoir un impact sur le développement de certaines espèces favorables

à une nidification d'oiseaux sur le haut de plage (Gravelot à collier interrompu notamment). La circulation d'engin dans la zone d'extraction devra donc se réaliser le plus bas possible sur la plage afin d'éviter les hauts de plage et les zones de potentielle nidification.

- Aucune espèce n'est actuellement détectée sur l'emprise des travaux, néanmoins, en fonction de la dynamique du trait de côte sur les 10 ans du programme certaines stations patrimoniales pourraient apparaître comme OEillet de France, *Dianthus hyssopifolius gallicus* ; Daphné garou, *Daphne Gnidium* ; Asperge couchée, *Asparagus officinalis subsp. Prostratus* ; Crépis bulbeux, *Sonchus Bulbosus*... Un inventaire naturaliste au cours des prochaines années pourra être prévu afin de suivre l'évolution de cette flore.
- Enfin, un suivi naturaliste avant et après travaux peut être envisagé afin d'évaluer les impacts positifs des travaux de rechargement sur l'habitat dunaire et le développement de la flore et faune.

En espérant avoir pu vous être utile,
Bien cordialement,



Laura Decrock

Agence Landes Nord Aquitaine - Service Développement Littoral et Risques Naturels
Chargée d'étude accueil et biodiversité
9 rue Raymond Manaud
33524 BRUGES

06 25 85 76 84 - laura.decrock@onf.fr

De : DORÉ Alain (Chef de pôle) - DDTM 33/SML/Espace Maritime et Littoral/Pôle Domanialité et Travaux Maritimes <alain.dore@gironde.gouv.fr>

Envoyé : mercredi 21 juillet 2021 09:53

À : ESPALIEU Delphine (Cheffe d'unité) - DDTM 33/SEN/Nature <delphine.espalieu@gironde.gouv.fr>; amandine.eynaudi@ofb.gouv.fr; DECROCK Laura <laura.decrock@onf.fr>

Cc : MEUNIER Camille (Responsable de la cellule Territoires et Biodiversité) - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité <camille.meunier@gironde.gouv.fr>; LANDIER Pascal - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité <pascal.landier@gironde.gouv.fr>; CATHALA Delphine (Chef de service) - DDTM 33/SML <delphine.cathala@gironde.gouv.fr>

Objet : Re: URGENT - Rechargement en sable 2023-2032 - Demande de contribution

Bonjour,

Nous vous avons répondu par courrier en date du 12 juillet, dont voici la copie.

Cordialement,

DORÉ Alain
DDTM33 / Service maritime et littoral
Chef du pôle domanialité et travaux maritimes
05 54 69 21 08

Le 20/07/2021 à 18:29, ESPALIEU Delphine (Cheffe d'unité) - DDTM 33/SEN/Nature a écrit :

Bonjour,

Je sollicite vos avis sur l'étude d'impact pour le rechargement en sable 2023-2032 du littoral de Soulac sur mer.

L'avis du service doit être rendu le 7 août, c'est très court. Si vous avez la possibilité de me faire parvenir vos éléments par mail d'ici jeudi

prochain, le 29 juillet, nous pourrons compléter l'avis de l'Etat sur la partie biodiversité.

En vous remerciant d'avance pour ce que vous pourrez produire,

Les documents sont téléchargeables au lien ci dessous :

<https://gunenv.din.developpement-durable.gouv.fr/piecescorrespondance/consultation/7634c9c1-56e5-486e-a242-f1c08f6ae7b1>

Delphine ESPALIEU
Cheffe de l'unité Nature
Service Eau et Nature- DDTM33
05 56 24 88 86-06 60 03 54 08 (à privilégier)
delphine.espaliu@gironde.gouv.fr

De: DECROCK Laura
Envoyé: mardi 4 janvier 2022 17:25
À: PASQUIER Joseph - DDTM 33/SEN/Police de l'Eau et Milieux Aquatiques
Cc: DANTHEZ Sophie
Objet: RE: [INTERNET] RE: Demande d'avis - EIN2000 - Grayan et l'Hôpital "Le Gulp" - Course Gulp TT
Pièces jointes: avis GULP TT_ commentairesLD.odt

Re bonjour,

Merci pour ces prescriptions.

Après analyse des documents transmis, cette manifestation a, malgré l'étude d'incidence réalisée par le bureau d'études en novembre 2019, un impact certain sur les habitats dunaires.

Les participants sur deux-roues ou quads ainsi que les spectateurs vont parcourir le domaine public maritime, ce qui entraînera une dégradation de l'estran mais aussi des dunes qui seront obligatoirement traversées. Cette course peut donc être problématique pour les habitats (*laisses de mer sur substrats sableux à vaseux, dunes mobiles du cordon littoral et dunes grises*) et les espèces d'intérêt communautaire qui y sont associées.

Quelques préconisations :

- L'évaluation d'incidence indique que la course empruntera les pare-feu et les accès plages. Ces zones ne présentent pas d'enjeux particuliers pour les habitats ou espèces d'intérêt communautaire. Néanmoins, une attention particulière sera portée à la circulation des engins à proximité de ces zones afin qu'aucun débordement n'ait lieu.
- De nombreuses espèces d'intérêt communautaire sont citées dans l'étude d'incidence. Même si elles sont en hivernages un balisage à proximité est conseillé afin de les mettre en exergue et les préserver lors de la course. Un suivi naturaliste après la course peut être envisagé afin d'évaluer les impacts sur l'habitat dunaire et le développement de la flore et de la faune.

Je vous transmets ci-joint le document amendé de quelques commentaires.

J'aurais aimé avoir l'avis de mes collègues de terrain afin de préciser mon analyse notamment grâce à leur retour d'expérience puisque c'est la 18^{ème} édition de cette course. Néanmoins les délais étant courts ils n'ont pas eu le temps de me répondre. Si j'ai un retour avant la course je me permettrai de vous l'envoyer.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de précision.

Bonne soirée

Laura Decrock

Chargée d'études - Accueil Environnement
Service Développement Littoral et Risques Naturels
9, rue Raymond Manaud - 33524 Bruges Cedex
Tél : 0625857684
www.onf.fr



De : PASQUIER Joseph - DDTM 33/SEN/Police de l'Eau et Milieux Aquatiques <joseph.pasquier@gironde.gouv.fr>

Envoyé : mardi 4 janvier 2022 12:17

À : DECROCK Laura <laura.decrock@onf.fr>

Objet : Re: [INTERNET] RE: Demande d'avis - EIN2000 - Grayan et l'Hôpital "Le Gulp" - Course Gulp TT

Re bonjour Laura,

Vous trouverez ci-joint les prescriptions proposées pour l'édition 2022 de la Gurp TT.

Si vous voyez des choses à ajouter n'hésitez pas à m'en informer.

Bien cordialement,

Joseph PASQUIER

Chargé de Mission - Nature et Territoire
Service Eau et Nature / Cellule Territoires et Biodiversité
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Cité Administrative BP 90 33090 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05 47 30 51 73

www.gironde.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 04/01/2022 à 10:27, > laura.decrock (par Internet) a écrit :

Bonjour,

Je suis désolée je n'ai malheureusement pas eu le temps de vous répondre avant les congés. Vous avez sûrement déjà envoyé votre avis ?

Je vois dans ma boîte mail une autre étude d'incidence nous concernant, je prévois de vous répondre dès que possible.

En vous souhaitant une bonne année 2022,

Bien cordialement,

Laura Decrock

Chargée d'études - Accueil Environnement
Service Développement Littoral et Risques Naturels
9, rue Raymond Manaud - 33524 Bruges Cedex
Tél : 0625857684

www.onf.fr



De : PASQUIER Joseph - DDTM 33/SEN/Police de l'Eau et Milieux Aquatiques

[<joseph.pasquier@gironde.gouv.fr>](mailto:joseph.pasquier@gironde.gouv.fr)

Envoyé : mercredi 15 décembre 2021 10:30

À : DECROCK Laura [<laura.decrock@onf.fr>](mailto:laura.decrock@onf.fr); TOURNEUR Paul [<paul.tourneur@onf.fr>](mailto:paul.tourneur@onf.fr)

Objet : Demande d'avis - EIN2000 - Grayan et l'Hôpital "Le Gurp" - Course Gurp TT

Bonjour,

En tant qu'animateurs de la zone Natura2000 FR7200678 *"Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret"*, je me permets de solliciter votre expertise sur le projet suivant :

" Manifestation sportive GURP TT des 8 et 9 janvier 2022"

Vous trouverez le détail de l'étude et des caractéristiques de ce projet en pièce jointe de ce courriel.

Le délai de réponse est assez contraint compte tenu des congés qui arrivent, l'événement étant prévu les 8 et 9 janvier prochain. Aussi une réponse avant les congés scolaires serait idéale, mais je suis conscient que ça laisse un délai très court.

Si l'analyse des documents n'est pas possible dans ce délai, n'hésitez pas à m'en informer.

Je vous remercie par avance et reste à votre disposition pour toute question.

Bien cordialement

--

Joseph PASQUIER

Chargé de Mission - Nature et Territoire
Service Eau et Nature / Cellule Territoires et Biodiversité
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Cité Administrative BP 90 33090 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05 47 30 51 73

www.gironde.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

De: DECROCK Laura
Envoyé: mercredi 12 janvier 2022 16:44
À: PASQUIER Joseph - DDTM 33/SEN/Police de l'Eau et Milieux Aquatiques
Cc: BOULET Delphine; DANTHEZ Sophie; KORYSKO Francois; CONTIVAL Christophe
Objet: RE: Étude d'Incidence Natura2000 - RTE_Interconnexion électrique France Espagne

Bonjour,

Par ce mail nous vous répondons en tant qu'animatrices ONF des sites suivant :

FR7200678 – « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » ;
FR7200712 – « Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor » ;
FR7200713 – « Dunes modernes du littoral landais de Capbreton à Tarnos »

L'évaluation des incidences Natura 2000 proposée par le bureau d'études ne relève aucune incidence significative pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation des sites Natura 2000. Néanmoins, nous nous permettons de vous soumettre quelques remarques.

D'abord d'un point de vue général, dans le dossier d'études d'incidence, il serait intéressant de voir apparaître une cartographie pour chacun des sites Natura 2000 mentionnés permettant de voir sur la même carte le périmètre du site Natura 2000, l'emprise du projet et les zones de travaux envisagés.

Quelques spécificités par sites :

Pour le site Girondin, la zone identifiée pour les atterrages traverse le site Natura 2000 en suivant une route existante au niveau du lieu-dit de la Cantine Nord. La zone de travaux pour le sous-œuvre sera installée à proximité du parking.

Ainsi, les secteurs identifiés ne présentent pas d'intérêt particulier pour la faune ou la flore. Néanmoins, l'étude précise que « *l'installation de la zone de chantier pour le passage en sous-œuvre* sous le système dunaire pourra nécessiter la coupe de quelques pins* » (2.2.5.2 du Résumé non technique p.37). Aucune localisation de ces coupes n'est présentée dans l'étude or une cartographie et une évaluation du nombre de pins coupés nous semblerait pertinente pour évaluer un impact éventuel. De plus, cette coupe ne pourra se réaliser qu'en accord avec le Technicien Forestier Territorial gestionnaire de la Forêt Domaniale du Porcé, Monsieur Pagnier (cf. coordonnées ci-dessous).

Pour les sites landais, les zones identifiées pour les atterrages se situent hors mais à proximité des sites Natura 2000 concernés.

Les secteurs qui nous paraissent les plus préoccupants sont les secteurs situés en dune grise, même si celle-ci est dégradée.

Pour le chantier situé au Casernes, bien qu'anthropisé et dégradé par la présence ancienne d'un site de pisciculture cette zone présente de nombreuses espèces typiques de l'habitat de dune grise (habitat prioritaire). Une fois le chantier réalisé un nettoyage de la zone est primordial comme présenté dans les mesures (5.8.2) (retrait des reliquats de déchets de bétons, des briques et autres matériaux de construction non évacués). Un point de vigilance concerne la période de « nettoyage » et la préservation des espèces en place lors de celui-ci. Un écologue pourrait être consulté en amont de cette opération car certaines espèces utilisent les ronciers et certainement les reliquats de pierre comme abris, zone de nidification ou autre. De la même façon nous souhaiterions être associé à cette opération et à l'établissement du protocole de suivi. Un suivi à N+2 ou 3 permettrait d'ailleurs de compléter le rapport comparatif proposé entre l'état initial et l'état après travaux. En effet il faut attendre à minima 1 an pour voir les premières reprises végétales en dune grise.

Pour le chantier sur les zones de dunes grises à proximité du parking, les mêmes enjeux sont présents et le piquetage est essentiel afin de ne pas déborder sur la dune blanche et sur la dune grise moins dégradée attenante.

Préconisations pour les deux sites

Nous souhaiterions transmettre quelques recommandations concernant les passages de la dune et de la plage en sous-œuvre et l'installation des chantiers :

- Un regard attentif doit être porté sur les déchets de toute sorte (rubans de chantiers, bombes de peinture, plastiques, reliefs de repas et autres déchets « naturels », bidons d'huile vides, pièces mécaniques, fuites d'huiles ou de carburants...) qui pourraient venir souiller les sites. Ces aspects devront être vérifiés par la maîtrise d'œuvre, qui s'assurera de l'absence de ces sources de pollution ; il serait par ailleurs judicieux de préciser ces aspects dans le dossier de chantier.
- Dans un autre domaine, il conviendra de veiller au respect de l'interdiction de faire du feu sur le chantier (apport de réchauds à gaz) ; veiller également à l'application sur le chantier de l'interdiction de fumer en forêt.
- Une attention particulière est à porter à la circulation des engins et du personnel en charge des travaux en arrière dune. Elle doit être encadrée par un plan de circulation et piquetage limitant au maximum les divagations dans le milieu dunaire. Pour ce faire, la définition de quelques cheminements sur chacun des sites en travaux est nécessaire, des accès sont existants et devront être utilisés afin de ne pas en créer de nouveaux. De la même façon le piquetage des zones à enjeux devra être réalisé avec l'appui d'un écologue en amont de l'implantation du chantier.
- Aucune espèce de flore protégée ne semble être située dans l'emprise du projet. Toutefois il faut éviter au maximum d'intervenir en saison printanière et été afin de réduire l'impact (circulation, bruit, etc.) sur le développement et la circulation de certaines espèces. Il s'agit d'éviter le dérangement de la faune à proximité (avifaune, insectes, amphibiens et reptiles). De la même façon une attention doit être portée pour éviter l'introduction d'espèces invasives sur les sites d'intervention.
- Enfin, un suivi naturaliste avant et après travaux peut être envisagé sur la plupart des sites afin d'évaluer les impacts sur l'état l'habitat dunaire et le développement de la flore et faune.

Nous avons parallèlement averti nos collègues de terrains de l'avancée du projet. **Il est primordial qu'ils soient contactés lors de la phase de la construction du projet mais aussi lors de la phase travaux (établissement d'une convention entre ONF et porteur de projet).** Au vu de l'étude d'impact l'ONF a été consulté. Pour autant le Technicien Forestier Territorial (TFT) de la Forêt Domaniale du Porge n'avait pas été averti des travaux de sondage 2018/2019 qui ont d'ailleurs engendré de nombreux dégâts sur les routes forestières.

Nous souhaitons ainsi vous joindre à notre avis, les coordonnées des agents ONF concernés afin qu'ils puissent être contactés par le porteur de projet et l'autorité environnementale si nécessaire :

Pour les sites landais :

- Le responsable de unité territoriale de Lit-et-Mixte Côte Sud: M. Contival, 06 13 81 60 44, christophe.contival@onf.fr
- Le TFT de la forêt communale de Seignosse : M. Soleau, 06.13.81.59.52, mael.soleau@onf.fr
- Le TFT de la forêt communale de Capbreton et correspondant des sites du conservatoire du littoral: M. Bassibey, 06.10.18.57.61, arnaud.bassibey@onf.fr

Pour le site girondin :

- Le responsable de unité territoriale centre littoral : M. Korysko, 07.88.26.95.07, francois.korysko@onf.fr
- Le TFT de la forêt domaniale du Porge : M. Pagnier, 06.27.22.95.42, johann.pagnier@onf.fr

N'hésitez pas à nous recontacter si vous avez des remarques ou interrogations concernant les recommandations avancées.

Bien cordialement,

Delphine Boulet

Chef de projet espaces littoraux
Agence Landes Nord Aquitaine
170 Rue Ulysse Pallu - 40000 Mont de Marsan
Tél : 06 26 74 81 11
www.onf.fr

Et

Laura Decrock

Chargée d'études - Accueil Environnement
Service Développement Littoral et Risques Naturels
9, rue Raymond Manaud - 33524 Bruges Cedex
Tél : 0625857684
www.onf.fr



De : PASQUIER Joseph - DDTM 33/SEN/Police de l'Eau et Milieux Aquatiques <joseph.pasquier@gironde.gouv.fr>

Envoyé : mardi 28 décembre 2021 23:26

À : g.watelle <g.watelle@syndicatdumoron.fr>; f.moinot@eptb-dordogne.fr; y.suffran@bordeaux-metropole.fr; Mathieu.BEAUJARD@smeag.fr; Claire.BOSCUS <Claire.BOSCUS@smeag.fr>; c.betbeder@ccgrandslacs.fr; DECROCK Laura <laura.decrock@onf.fr>; TOURNEUR Paul <paul.tourneur@onf.fr>; BOULET Delphine <delphine.boulet@onf.fr>

Objet : Étude d'Incidence Natura2000 - RTE_Interconnexion électrique France Espagne

Bonjour à toutes et tous,

Dans le cadre de l'installation d'un important réseau électrique reliant la France et l'Espagne par le golfe de Gascogne, je me permets de vous solliciter en tant qu'animateurs des sites Natura2000 suivants :

- FR7200685 – « Vallée et palus du Moron » ;
- FR7200660 – « La Dordogne »;
- FR7200686 – « Marais du Bec d'Ambès » ;
- FR7200700 – « La Garonne en Nouvelle Aquitaine » ;
- FR7200681 – « Zones humides de l'arrière-dune du littoral girondin » ;
- FR7200678 – « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » ;
- FR7200712 – « Dunes modernes du littoral landais de Vieux-Boucau à Hossegor » ;

En effet les infrastructures et travaux liés à ce projet vont concerner l'ensemble de ces sites. Vous trouverez le détail de l'étude et des caractéristiques de ce projet en pièces jointes de ce courriel. Aussi je vous invite à prendre connaissance des éléments transmis concernant vos zones d'animation respectives.

La date limite de rendu étant le 17 janvier 2022, je vous remercie de nous faire parvenir, si possible, vos

éléments pour la semaine 2 de l'année 2022. Ayant conscience de ce délai contraint compte tenu des congés de fin d'année, si le rendu n'est pas possible pour la semaine indiquée n'hésitez pas à nous en informer.

Je reste à votre disposition pour toute question.

Je vous remercie par avance et vous souhaite à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Bien cordialement

--

Joseph PASQUIER

Chargé de Mission - Nature et Territoire
Service Eau et Nature / Cellule Territoires et Biodiversité
Direction Départementale des Territoires et de la Mer

Cité Administrative BP 90 33090 BORDEAUX CEDEX

Téléphone : 05 47 30 51 73

www.gironde.gouv.fr



**PRÉFÈTE
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

De: DECROCK Laura
Envoyé: mercredi 23 mars 2022 12:11
À: PASQUIER Joseph - DDTM 33/SEN/Police de l'Eau et Milieux Aquatiques
Cc: ROBERT David
Objet: RE: EIN2000 - régularisation des entretiens courants des ouvrages de protection littoral de Vendays-Montalivet

Bonjour Joseph,

L'évaluation des incidences Natura 2000 proposée par le bureau d'études Casegec- ingénierie ne relève aucune incidence significative pouvant porter atteinte aux objectifs de conservation du site Natura 2000 situé à proximité « Dunes du littoral girondin de la Pointe de Grave au Cap Ferret » (FR7200678).

L'ambition du projet est de proposer une lutte contre l'érosion marine sur le territoire de la CCMA. Il se décline comme suit :

- « *Un programme de lutte active dure, comprenant notamment la suppression de l'épi Nord, la reconstruction et l'allongement de l'épi Sud, le confortement de la protection longitudinale et des parements de la colonne,*
- *Un programme de lutte active souple, consistant en la mise en place de rechargements annuels printaniers (40 000 m3/ an) et prévoyant des rechargements d'urgence en hiver (15 000 m3/ an). Cette action est dans la continuité des actions de rechargements engagées depuis 2018,*
- *Des actions de réduction de la vulnérabilité des biens et personnes via une recomposition spatiale des enjeux de première ligne. »*

La zone d'étude et de travaux se situe sur une enclave non concernée par un zonage Natura 2000 puisque c'est une zone à faible enjeux environnementaux mais à fort enjeux sociétaux (urbain, tourisme et loisir). **En tant qu'animateur nous émettons un avis favorable au programme complet de travaux de rechargement en sable considérant qu'il n'aura pas d'enjeux sur l'état de conservation des habitats et espèces patrimoniales.**

L'impact de ces travaux devrait être positif sur le long terme puisqu'ils permettent une réduction de l'érosion marine qui entraîne la destruction des habitats dunaires situés à l'arrière des zones de rechargements prévus et au Nord et Sud du site (dune blanche atlantique, dune grise fixée, dune boisées littorale...)

Nous souhaiterions transmettre quelques préconisations :

- Une attention particulière sera portée sur les espèces envahissantes présentes sur la zone d'étude. En effet, même si, situées en dehors de la zone en chantier, le yucca et les griffes de sorcières sont particulièrement néfastes au développement d'espèces patrimoniales. Il convient donc de respecter la délimitation du chantier et ainsi ne pas déplacer de sables sur lequel poussent ces plantes envahissantes.
- De plus, la circulation des engins sur la plage et la dune doit être encadrée par un plan de circulation limitant au maximum les divagations dans le milieu dunaire Natura 2000 et à proximité. Pour ce faire, la définition de quelques cheminements sur chacun des sites en travaux est nécessaire ; des accès sont existants et devront être utilisés afin de ne pas en créer de nouveaux. Si nécessaire, le technicien forestier local, David Robert (06.17.78.13.10 ; david.robert@onf.fr), mis au courant du projet et de l'étude d'incidence Natura 2000, sera à même de conseiller le maître d'œuvre.
- Aussi, si aucune espèce de flore ou faune protégée n'est située dans l'emprise du projet au niveau du site Natura 2000 des dunes du littoral girondin, il est pertinent de préciser que la saison printanière choisie pour une partie des travaux de rechargement peut avoir un impact sur le développement de certaines espèces favorables à une nidification d'oiseaux sur le haut de plage. La circulation d'engin dans la zone d'extraction devra donc se réaliser le plus bas possible sur la plage afin d'éviter les hauts de plage et les zones de potentielle nidification.
- Aucune espèce n'est actuellement détectée sur l'emprise des travaux, néanmoins, en fonction de la dynamique du trait de côte sur la durée du projet certaines stations patrimoniales pourraient apparaître comme OEillet de France, *Dianthus hyssopifolius gallicus* ; Daphné garou, *Daphne Gnidium* ; Asperge couchée, *Asparagus officinalis subsp. Prostratus* ; Crépis bulbeux, *Sonchus Bulbosus*... Un inventaire naturaliste au cours des prochaines années pourra être envisagé par le maître d'ouvrage afin de suivre l'évolution de cette flore.
- Enfin, un suivi naturaliste avant et après travaux peut être envisagé afin d'évaluer les impacts positifs des travaux de rechargement sur l'habitat dunaire et le développement de la flore et faune.

En espérant avoir pu t'être utile,

Bien cordialement,

Laura Decrock

Chargée d'études - Accueil Environnement
Service Développement Littoral et Risques Naturels
9, rue Raymond Manaud - 33524 Bruges Cedex
Tél : 0625857684
www.onf.fr



De : PASQUIER Joseph - DDTM 33/SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité <joseph.pasquier@gironde.gouv.fr>
Envoyé : mardi 15 mars 2022 15:09
À : DECROCK Laura <laura.decrock@onf.fr>
Cc : TOURNEUR Paul <paul.tourneur@onf.fr>
Objet : EIN2000 - régularisation des entretiens courants des ouvrages de protection littoral de Vendays-Montalivet

Bonjour Laura,

Dans le cadre de tes missions d'animation Natura 2000 du site "Dunes du littoral girondin de la pointe de Grave au Cap-Ferret", je me permets de te solliciter afin de recueillir ton avis concernant l'évaluation des incidences Natura 2000 du projet de régularisation des entretiens courants des ouvrages de protection littoral de Vendays-Montalivet.

Tu trouveras en pièce jointe les éléments relatifs à ce projet.

Notre réponse est attendue pour le 29 mars 2022, aussi une réponse de ta part avant la fin du mois serait parfaite. Si ce délai est trop contraint n'hésite pas à m'en informer.

Je reste à ta disposition pour toute information ou complément.

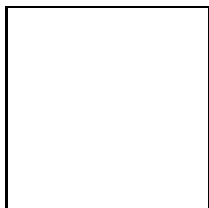
Bonne journée et à bientôt,

--

Joseph PASQUIER

Inspecteur de l'environnement - Chargé de mission Natura2000
SEN/Nature/Cellule Territoires et Biodiversité
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde

rue Jules Ferry Cité administrative BP 90 33090 BORDEAUX CEDEX
Bureau : A21-16
Tel : +33 547305173 - Mobile : 06 75 88 99 63
www.ecologie.gouv.fr



Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Gironde



Office National des Forêts

Service émetteur du document
2 avenue de Saint-Mandé
75570 PARIS CEDEX 12